

**Dispositif de « Veille éducative »**

**2nd DEGRE**

**de l’Enseignement Catholique du Finistère**

**DIRECTION DE L’ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU FINISTERE**

**Pôle « Education-Pédagogie-Animation »**

**Mme Anne-Marie BRIAND-LE STER, Responsable du Pôle**

Secrétariat 02 98 64 16 04 (ou Standard 02 98 64 16 00)

[ddec29.pedagogie@e-c.bzh](mailto:ddec29.pedagogie@enseignement-catholique.bzh)

Nos réf. : AMBLS.MT/18274Bis-21/08/18-Pour diffusion

**►Fiche descriptive du dispositif**

**Préambule**

On parle le plus souvent du décrochage comme du processus qui prend corps au collège ou au lycée par lequel certains élèves sont de plus en plus absents, rejettent les apprentissages. Ce processus aboutit, pour un certain nombre d’entre eux, à une déscolarisation sans qualification à 16 ans. Cependant, certains élèves s’engagent dans la voie du décrochage scolaire plus tôt, dès l’école primaire. Les manifestations de ce processus précoce de décrochage sont davantage le retrait, voire le rejet des apprentissages en classe que l’absentéisme. Cela se manifeste soit par la désimplication, soit par des comportements qui peuvent perturber l’ensemble des élèves d’une classe, ainsi que l’enseignant.

**Contexte et évolutions dans la prise en charge des élèves en risque de décrochage scolaire**

Les **Dispositifs Relais portés par l’Enseignement Catholique du Finistère** sont coordonnés par un Enseignant Spécialisé ou en cours de formation. Les enseignants des Dispositifs Relais de l’Enseignement Catholique ont expérimenté différents schémas de fonctionnement, notamment dans **la conduite de projets en lien étroit avec les Centres de Formation, avec des Associations, soutenus par les municipalités de QUIMPER, de BREST et de MORLAIX.** Ils travaillent **avec les équipes éducatives et les enseignants de collège** pour accompagner des situations d’élèves fragiles dans la perspective de les maintenir en classe ou d’élaborer des parcours alternatifs et soutenir des actions pédagogiques pour mobiliser le jeune.

Pour prendre en compte efficacement les besoins des élèves, chaque établissement mobilise une **Cellule de Veille Educative** organisée autour d’un référent et d’une petite équipe éducative.

**Les enseignants des Dispositifs Relais des trois Bassins (BREST, QUIMPER et MORLAIX) sont pleinement impliqués dans ce fonctionnement de Veille Educative**. Deux cas de figure ont été expérimentés :

* **Situations d’élèves de 6ème et de 5ème** : accompagnement sur site, dans les collèges de l’Enseignement Catholique du Finistère. L’élève est maintenu dans son collège et l’enseignant du Dispositif Relais vient en appui : rencontre le jeune, soutient l’équipe et aide à la mise en œuvre de parcours aménagés et personnalisés. En fonction de la situation, un groupe de jeunes élèves pourra être constitué et accueilli sur le Dispositif Relais pour une activité dédiée, un après-midi par semaine.
* **Situations d’élèves de 4ème et de 3ème** : élaboration et construction de parcours individualisés en lien avec les établissements du réseau de l’Enseignement Catholique et les partenaires des Centres de Formation, de l’action sociale, de la sphère médicale et/ou psychologique...

**Visées du dispositif de « Veille Educative »**

* **Répondre à notre mission éducative,**
* **Agir pour la persévérance scolaire et prévenir le décrochage scolaire,**
* **Accompagner les parcours et les projets d’élèves.**

**CELLULE DE VEILLE EDUCATIVE ETABLISSEMENT**

* **Objectifs :**
* Repérer les élèves fragiles à partir de signaux observés.
* Proposer des solutions internes…
* …et saisir la **Veille Educative Bassin** quand la situation nécessite des regards et des moyens externes.

**COMPOSITION DE LA CELLULE**

**DE VEILLE EDUCATIVE ETABLISSEMENT**

* **Référent Veille Etablissement et, éventuellement, une petite équipe dans chaque établissement**.
* Rechercher et élaborer des solutions avec l’équipe élargie.
* **Rôle :**
* Faire un état des lieux des situations avec régularité.
* Travailler et agir en équipe éducative et avec les partenaires.
* Rechercher des aménagements possibles, penser les entretiens avec le jeune, sa famille, les partenaires.
* **Périodicité :**
* De préférence chaque semaine.

**VEILLE EDUCATIVE BASSIN (BREST – MORLAIX – QUIMPER)**

* **Objectifs :**
* Répondre aux besoins des élèves dans les situations difficiles de décrochage scolaire.
* Mettre en œuvre un réseau de compétences : croiser et partager les expériences.
* Outiller les équipes.

**COMPOSITION**

**DE LA VEILLE EDUCATIVE BASSIN**

* **1 représentant de chaque établissement de l’Enseignement Catholique du Finistère** : **le Référent Veille de l’établissement** (des Responsables qui peuvent s’engager).
* **Coordinateur et Animateur MIJEC du Bassin**.
* **Enseignant du Dispositif-Relais du Bassin** (avec 1 élargissement possible en fonction des situations présentées : Responsable de Vie Scolaire, partenaires extérieurs (médecin scolaire…).
* **Dans chaque Veille Educative Bassin, seront représentés : Collèges, LGT et LP avec un panel de formations différentes.**
* Collaborer pour répondre à notre mission éducative ; travailler avec les partenaires du Bassin.
* Proposer à chacun une solution qui n’a pas été trouvée en interne.
* **Rôle :**
* Traiter des situations urgentes (réactivité).
* Elaborer et construire des propositions, des solutions en mobilisant différents partenaires .
* **Périodicité – Fonctionnement et déroulement :**
* 3 réunions annuelles : à l’initiative de la DDEC
* Des rencontres de proximité (quelques établissements) possibles en fonction des besoins, et plus fréquentes en fonction des situations d’urgence :
  + - Le référent Veille d’un établissement déclenche un réseau de proximité (collèges – collèges/LGT – LP/collèges- LP) suivant la problématique du jeune.
* Avec comme objectifs principaux :
  + - Relire et analyser les situations et proposer des solutions.
    - Partager des situations d’élèves qui n’ont pas trouvé de solutions en interne.
    - Evaluer les effets et les résultats des aménagements ou des dispositifs mobilisés .
* **Types de solutions recherchées :**
* Tester, éprouver, expérimenter des modalités différentes de formation, d’apprentissages.
* Construire du lien avec les partenaires (action sociale, sphère médicale, médecin scolaire, psycho, PJJ).
* Construire des parcours personnalisés et accompagner des mises en œuvre.

**CELLULE RESSOURCE 2nd DEGRE (DDEC)**

* **Objectifs :**
* Examiner, analyser les situations qui sont remontées à la DDEC et traiter ces situations .
* Rechercher et élaborer des solutions avec l’équipe concernée .
* **Rôle :**
* Faire un état des lieux des situations avec régularité.
* Travailler avec les chefs d’établissement et les équipes éducatives concernées autour des situations et avec les partenaires.

**COMPOSITION**

**DE LA CELLULE RESSOURCE 2nd DEGRE (DDEC)**

* **Représentants de l’institution** (DDEC, DR, MIJEC, Education Inclusive) **dans chaque Bassin** (BREST, MORLAIX, QUIMPER).
* **Périodicité :**
* Une fois par période dans chaque Bassin, un vendredi après-midi.
* **Saisie de la Cellule Ressource DDEC :**
* **Modalités :** 
  + - Dossier type simplifié : présentation succincte de la situation du jeune et de son histoire (cf. fiche de saisie en annexe).
    - Historique des mises en œuvre entreprises et des suivis.
    - Evaluation des propositions et des aménagements pédagogiques mis en œuvre antérieurement.
    - Suivi du parcours : date, propositions, effet, résultats.
* **Public - Des élèves qui :** 
  + - par leur comportement, leur attitude, montrent des signes d’alerte ; interpellent les adultes.
    - ne montrent aucun intérêt pour les apprentissages, qui sont décrochés des apprentissages scolaires.
    - ont épuisé toutes les solutions internes et qui nécessitent des regards croisés et des solutions externalisées.

**COMMISSIONS LOCALES DE SCOLARISATION ALTERNATIVE**

* **Participation de l’Enseignement Catholique :**
* Les enseignants des DR et un représentant institutionnel présenteront un état des situations accompagnées et prises en charge par le réseau et par les DR.
* **Modalités de mise en œuvre :**

1. **Les enseignants des Dispositifs Relais se rapprocheront des établissements du réseau de l’Enseignement Catholique** de façon à travailler avec les équipes établissement dans le cadre de la Veille Educative, pour les situations d’élèves qui nécessitent une aide et un soutien. Ils aideront les équipes et le Chef d’Etablissement à l’analyse du besoin, et à la rédaction de la fiche de saisie de la Cellule Ressource 2nd Degré DDEC si besoin.
2. Le **dossier unique** sera utilisé dans les situations nécessitant une analyse et une prise en charge par les partenaires : centres de formation, et en cas de changement de réseau demandé par les familles.
3. Les situations seront présentées à la CLSA par les Chefs d’Etablissement ou leur représentant et par un représentant de l’Enseignement Catholique.
4. **Les Dispositifs Relais** accueilleront des élèves **des 2 réseaux** de façon équilibrée. Ils prendront en charge des situations de jeunes proposées par le réseau de l’Enseignement Catholique et par les partenaires en conservant un temps pour le travail avec les équipes établissement.